



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 1^{er} décembre 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h30.

Etaient présents : M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT (à partir du 7.3), M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 7.3), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON (à partir du 7.3), M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 5.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ

Etaient absents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony POULIN

Secrétaire de séance : M. Alain LORIGUET

Procurations de vote :

Mandants : JP. MICHAUD (à partir du 7.3), A. POULIN

Mandataires : M. LOYAT (à partir du 7.3), F. PRESSE

Contrat de Ville - Appel à projets 2016 - Programmation supplémentaire

Rapporteur : Karima ROCHDI, Vice-Présidente

Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2016 et PPIF 2016-2020 « Politique de la Ville-Subventions aux associations »	Montant prévu au BP 2016 : 264 257 € Montant de l'opération : 14 500 €

Résumé :

Le Contrat de Ville du Grand Besançon a été signé le 21 février 2015. La géographie prioritaire d'intervention a été resserrée sur les quartiers concentrant les populations à plus bas revenus. 5 quartiers prioritaires, 3 quartiers en veille et 5 quartiers en observation figurent dans le Contrat de Ville.

Les partenariats, notamment associatifs, contribuent aux objectifs du Contrat de Ville. C'est dans cette optique qu'un appel à projets a été lancé fin 2015.

En complément de celles qui ont fait l'objet de délibérations en bureau et en Conseil Communautaire en mars, septembre et novembre derniers, cette programmation a pour but :

- de soutenir des actions spécialement en direction du quartier de la Grette, afin d'accompagner le relogement des habitants dans le cadre du NPNRU,
- de soutenir une action expérimentale autour de la parentalité menée par l'Antenne Petite Enfance à Planoise,
- d'accompagner Habitat 25 pour la réhabilitation de l'Espace Sportif de Planoise, local mis à disposition à l'association Profession Sport 25.

Cette programmation complémentaire comporte 3 projets.

La participation financière prévue du Grand Besançon pour cette programmation s'établit à 14 500 €.

Dans la poursuite des décisions prises par le Bureau lors des séances des 10 mars, 5 septembre et 27 octobre 2016 et par le Conseil Communautaire lors des séances des 31 mars et 19 septembre 2016, ainsi que par le Conseil Municipal lors des séances des 4 avril, 15 septembre et 7 novembre 2016, il est proposé à l'assemblée délibérante de procéder à une programmation supplémentaire.

Sur la thématique Participation des habitants, il est proposé de verser une subvention de 500 € à l'association Woudzima pour maintenir le lien social au sein du quartier de la Grette.

Dans la perspective de faciliter le relogement des habitants en intervenant à leurs côtés pour réaliser de petits travaux, l'ADDSEA via l'atelier chantier d'insertion pourrait intervenir. Le « service insertion atelier Maryse Bastié » est un dispositif qui s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans salariés en insertion. Ils sont encadrés par un éducateur technique et peuvent intervenir pour tout ce qui concerne le second œuvre (pose de papier peint et petits travaux divers qui ne seraient pas pris en charge par le bailleur), enlèvement des encombrants, etc ... Il est proposé de subventionner à hauteur de 5 000 € ce dispositif qui s'adressera exclusivement aux habitants les plus fragiles.

Par ailleurs, il est proposé de soutenir l'Antenne Petite Enfance à hauteur de 1 500 € pour une action expérimentale autour de la parentalité menée à l'école Champagne à Planoise au cours de la saison scolaire 2016-2017. Il s'agit de renforcer les liens entre les parents et l'école (accompagnement fonction parentale, environnement scolaire ...) dans une classe dédiée à la scolarité des tous petits (- de 3 ans). L'Antenne Petite Enfance interviendra via son service « Oreille » en lien avec les enseignants au cours de ½ journées spécifiques. Ce projet s'inscrit dans les objectifs de scolarisation des - de 3 ans du Contrat de Ville du Grand Besançon.

Enfin, il est proposé d'accompagner Habitat 25 pour la réhabilitation de l'Espace Sportif de Planoise, local mis à disposition à l'association Profession Sport 25, situé au rez-de-chaussée du 4-6-8 rue de Bruxelles pour un montant de 7 500 € (Pour info, une subvention du même montant est proposé à l'approbation du Conseil Municipal par la Délégation Sports).

M. R. STEPOURJINE, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

se prononce favorablement sur l'octroi dans ce cadre, de 4 subventions pour un montant total de 14 500 €, réparties comme suit :

- 500 € à l'association Woudzima,
- 5 000 € à l'ADDSEA,
- 1 500 € à l'Antenne Petite Enfance,
- 7 500 € à Habitat 25.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1

Préfecture du Doubs

Reçu le 13 DEC. 2016



Contrôle de légalité